

Mémoire

*Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Par
Amélie Drolet*

*Projet :
Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'érable*

6 décembre 2009

Bonjour M., Madame,

Je suis résidente de Ste-Sophie d'Halifax dans la MRC de l'érable et je suis mère de famille, enseignante en anglais et passionnée de la nature et de l'environnement. Il y a plusieurs années déjà que je m'intéresse aux énergies alternatives, aux constructions écologiques ainsi qu'à un mode de vie qui encourage la protection de l'environnement. Je suis une consommatrice avertie, qui ne tombe pas dans les pièges de l'attrait du nouveau, et j'ai toujours recherché le meilleur pour tous, en m'informant sur tout ce qui m'intéressaient. Quand on nous a annoncé le projet d'aménagement d'un parc éolien dans la région, j'ai donc été prudente à accueillir ce projet comme innovateur et écologique. Après avoir faite diverses recherches sur ce qui a été fait ailleurs dans l'éolien, avoir cueillie les témoignages d'habitants de parcs éoliens semblables à ce qu'on nous propose ici, avoir lu les résumés des recherches de certains sur le sujet, j'en suis venue à la conclusion, qu'un tel projet, tel que présenté dans notre région, ne peut se faire sans conséquences négatives autant au niveau économique, social et culturel, environnemental, sans compter les conséquences dévastatrices sur la santé des gens qui demeurent à proximité de celles-ci. Je me prononce donc en défaveur du projet éolien dans notre région.

1- Retombées économiques :

Je me suis d'abord penchée sur le côté économique et les retombées dans la région et pour les citoyens et la municipalité. Si je comprends bien, ce projet est un projet de 400 millions de dollars qui garantie un revenu à la municipalité de 3800\$ par année et une vingtaine d'emplois permanents? Et la vingtaine d'emploi, on ne nous garantie pas que ce sera des gens de la région, puisqu'ils rechercheront les ingénieurs qualifiés pour le travail, et que ces ingénieurs ne se trouvent probablement pas tous dans notre région, qui

soit dit en passant, manque déjà de main-d'œuvre dans plusieurs domaines. De plus, le revenu a la municipalité de 3800\$ couvre-t'il les dépenses que le projet emmènera tel les assurances pour le feu, la réparation des ponts et des routes, les dépenses liées a l'érosion des terres, etc.? Car ce projet risque fort de tous nous coûter cher en infrastructure pendant et après sa construction. A petite échelle, je prend par exemple les deux éoliennes qui seront installées sur le terrain derrière chez moi (je suis locataire d'une maison, et non propriétaire, alors je n'ai bien sûre pas été consulté du tout pour cela...). Comme les éoliennes seront installées dans la partie boisée, il faudra donc défricher le terrain. Nous savons qu'un seul arbre peut retenir beaucoup d'eau. Chaque année, chez moi, je vit le phénomène du ruisseau abondant qui se développe suite à une grosse pluie. Cela est dû au fait que les propriétaires coupent des arbres pour leur bois de chauffage. Et chaque année, la municipalité doit refaire une partie du bord du chemin car le ruisseau s'agrandit et devient un problème pour la route. Imaginez alors le résultat du défrichage pour 2 éoliennes? Combien cela en coûtera-t'il pour réparer les routes et dévier le nouveau ruisseau que cela créera? Et maintenant, à plus grande échelle, pour 50 éoliennes, combien d'arbres seront coupés? Combien de ruisseaux se créeront? Combien de propriétaires devront réaménager leur terrain? Combien cela en coûtera-t'il en infrastructures? Qui payera pour tout cela? Encore nous, les contribuables. Et comme c'est notre argent, nous sommes en droit de dire NON!

Un autre exemple qui m'inquiète beaucoup et qui est aussi le cas de plusieurs propriétaires et locataires de maisons en montagne, c'est l'eau potable. Ici, l'eau nous est fournie par gravité. C'est de l'eau de source qui n'a pas besoin d'être traitée. Elle vient de la montagne, elle est purifiée par la montagne et elle descend toute seule jusque dans notre maison. Et comme elle est bonne! Mais, pendant la construction des bases en ciment pour les éoliennes, le sol devra être dynamité. Quelle effet cela aura-t'il sur nos nappes phréatiques? Et je ne suis pas certaine de vouloir boire de l'eau qui aura été en

contact avec de la dynamite... Encore là, les propriétaires devront investir un certain montant pour installer des filtres à eau, cela dit, si l'eau leur parvient encore.

Si je me fie sur les retombées économiques de projets éoliens semblables, il n'y a pas beaucoup de stimulation de l'économie, bien au contraire. Dans les projets les plus près de chez nous (Clinton and Franklin County, NYS; Mars Hill, Maine; Clear Creek, Ontario), les projets éoliens en zone habitée ont plutôt tendance à appauvrir les communautés. Les terrains les plus près des éoliennes perdent de 50 à 80% de leur valeur immobilière. Cela va sans dire, les maisons ne se vendent que difficilement, quand elles se vendent tout court. En Ontario, deux maisons ont été abandonnées car les propriétaires ne pouvaient plus y rester et qu'ils n'ont pas réussi à vendre leur propriété. D'autres propriétaires ont vendu leur maison à perte au promoteur éolien, car ils se devaient de déménager et encore, ne pouvaient plus vendre leur maison. Les gens de cette communauté qui n'ont pas encore vendu leur maison se disent sans-abri, car ils ne peuvent plus dormir chez eux, mais ne peuvent vendre et déménager.

Dans la communauté de Mars Hill, Maine, les gens se sont dit naïfs d'avoir cru les promoteurs qui leur ont donné de fausses informations quant aux retombées économiques pour la région. Ils sont choqués de voir que le peu d'emplois qui aient été créés par ce projet n'ont pas favorisé les gens de la région, car les ingénieurs viennent tous de l'extérieur de leur région. Non seulement ils n'ont pas bénéficié des nouveaux emplois, mais en plus, ils vivent beaucoup plus de difficultés financières qu'auparavant, dû à la dépréciation de leurs terres ainsi qu'aux frais cachés engendrés par le projet (infrastructures, frais de santé, etc.).

Je ne crois donc pas que l'avantage économique que le projet apportera aux quelques propriétaires qui recevront une éolienne ou deux sur leur propriété (8 000\$ par éolienne, par année) peut réellement compenser pour l'appauvrissement du reste de la communauté.

2- La préservation de nos paysages :

« Ste-Sophie d'Halifax, Un paysage à partager! » Ce slogan du 150^e anniversaire parle de lui-même. Depuis que je suis toute petite, lorsque nous nous rendions à notre chalet de St-Ferdinant, mon père s'entêtait à faire le détour par Ste-Sophie prétextant que le paysage était plus beau. Plusieurs cyclistes font le détour chaque année pour apprécier la paix de la campagne et admirer le paysage de montagne que nous offrons. En aucun cas, je n'ai trouvé de pamphlets touristiques ou de publicités touristiques (Internet, revue CAA,) vendant un tour guidé dans un parc d'éolienne. Pourquoi? Parce que ce n'est pas ce que les gens recherchent, moi la première. J'aime bien voyager et visiter ma belle province, et je n'ai jamais été en Gaspésie pour admirer les éoliennes. Quand j'y suis allée en 2006, j'ai plutôt passée très vite sans même m'arrêter pour les regarder. Bon ça tourne, et puis après? Ce n'est pas naturel, ce sont des infrastructures créées par l'homme au même titre que les édifices à bureau et les gratte-ciels des grandes villes. Je n'ai non plus jamais entendu personne dire qu'il allait visiter Montréal pour voir les gratte-ciels...

Alors, pourquoi nous font-ils miroiter l'illusion d'un développement touristique relié au parc éolien alors qu'ailleurs, rien de tel ne s'est fait. D'ailleurs, en Europe, des projets éoliens ont été annulés car ils risquaient de nuire au développement touristique...

3- La préservation de notre santé :

Sur ce sujet, je vous conseil la lecture du livre du Dr. Nina Pierpont, « Wind Turbine Syndrom » qui est un résumé de sa recherche sur les effets sur la santé des gens qui habitent proche des éoliennes industrielles (voir ici, dans un environnement de 2 km autour d'une éolienne). Comme je ne suis pas médecin, je ne peux pas vous expliquer bien ce que les sons à basses fréquences peuvent avoir comme conséquences sur le corps humain, ce que Dr. Pierpont fait dans son ouvrage. Je peux par contre vous parler des témoignages des gens de Clear Creek, Ontario. Ce qu'ils vivent est horrible selon moi. La liste des symptômes est longue et même difficile à croire. En fait, ce qui est difficile à

croire, c'est que le gouvernement Canadien ne fait rien pour aider cette communauté de gens qui subissent des conséquences désastreuses sur leur santé. Ils se sentent lésés, abandonnés à leur propre sort et ils n'ont pas l'énergie pour ce battre et défendre leurs droits. Le syndrome de l'éolienne est ressenti par plusieurs personnes (pas toutes) qui vivent à proximité (2km et moins) d'une éolienne industrielle. Parmi les témoignages que j'ai lus, les symptômes les plus communs sont l'insomnie, les étourdissements et les vertiges, les nausées, les maux de tête, l'anxiété et la dépression. Par contre, dans le livre du Dr. Pierpont, elle fait part de plus d'une quinzaine de symptômes qu'elle relie directement à la présence des éoliennes à proximité. Plusieurs de ces symptômes s'estompent immédiatement lorsque les gens s'éloignent du parc d'éoliennes. Par contre, certains symptômes semblent perdurer quelques temps, tels les pertes de mémoire, la difficulté de concentration et les problèmes d'apprentissage.

En tant que citoyenne de la MRC, je me dois de m'inquiéter pour ma famille, mes voisins et amis qui seront exposés aux infrasons. Je crois que le gouvernement devrait faire plus de recherches sur le syndrome de l'éolienne car il risque d'en coûter cher en frais de santé si le projet a bel et bien lieu, car non seulement les éoliennes seront en milieu habité, mais en plus, beaucoup de familles vivront dans le périmètre de 2 km à proximité d'une éolienne.

4- La préservation de la faune et flore :

Il va sans dire que si les infrasons affectent les humains, ils doivent affecter les animaux. Comme les éoliennes émettent constamment des vibrations dans le sol, je pense ici à tous les animaux dont le terrier est dans le sol. Pourront-ils trouver leur repos dans ces circonstances? Allons-nous faire fuir les animaux de notre si belle campagne? Pour les chasseurs, comme mon conjoint, cela reste un point d'inquiétude très important. Depuis qu'il chasse, c'est ici à Ste-Sophie qu'il pratique son sport préféré, autant la chasse au petit gibier et au gros gibier, que la pêche dans les ruisseaux près d'ici. Cela nous inquiète beaucoup, car il n'est pas certain de pouvoir chasser après la construction

des éoliennes, notre peur étant que les infrasons et les vibrations de celles-ci fassent fuir le gibier. Et les ruisseaux, resteront-ils des ruisseaux suite à la construction des éoliennes? Les promoteurs parlent déjà du ruisseau du village comme étant la rivière Bourbon. Nous savons aussi que poissons utilisent les ultrasons pour se diriger et pondent leurs œufs. Encore là, nous ne connaissons pas l'impact que les vibrations et les infrasons des éoliennes auront sur eux.

5- Propositions :

Tout cela pour finalement dire que les éoliennes industrielles ne sont pas acceptables en zone habitée. Je crois qu'il y a beaucoup de terres dans le Nord du Québec et près du Labrador ou il y a du vent, mais qui ne sont pas habitées. Pourquoi alors construire le parc éolien en zone habitée? Il y a beaucoup de documentation (de plus en plus en fait, depuis le boom éolien d'il y a quelques années) qui démontre bien que les éoliennes industrielles peuvent avoir des conséquences négatives sur la communauté qui habite près d'un parc éolien. Dans le cas de ma famille, nous ne resterons pas à Ste-Sophie d'Halifax. Nous n'avons pas encore acheté de maison car nous attendons de voir ce qui se passera avec ce projet. Mais je peux affirmer avec certitude que nous allons sérieusement considérer acheter une maison dans une autre localité, loin des éoliennes industrielles, et loin des conséquences reliées à celles-ci. Je ne crois pas que nous serons les seuls à quitter d'ailleurs. Est-ce vraiment ce que les élus désirent pour l'avenir de Ste-Sophie? Un parc éolien mais que les jeunes comme moi et mon conjoint désertent la région? Une démographie à la baisse mais un revenu de 3800\$ de plus par année?

Je propose aussi qu'il y ait un guide de référence pour les promoteurs éoliens, créé par une partie neutre (donc ni le gouvernement, ni les promoteurs eux-mêmes) pour que l'implantation des parcs éoliens au Québec soit sécuritaire pour les habitants et pour que ce soit fait dans le respect de l'environnement, la faune et flore ainsi que pour le respect de tous.

